

Vade Mecum du catholique fidèle 1969 – 3<sup>e</sup> édition



SCJPL  
Moulin

# VADE MECUM

DU CATHOLIQUE FIDÈLE

POUR INFORMATION

FACE A LA DESTRUCTION CONCERTÉE DE L'ÉGLISE  
**UN CARDINAL, DEUX ÉVÊQUES**  
**400 PRÊTRES**  
RAPPELLENT LES PRINCIPES ESSENTIELS  
DE LA VIE CHRÉTIENNE

SJPL  
Moulin

Devant la « Nouvelle Religion » qui partout  
étend ses ravages  
**FIDELITE A JESUS, A PIERRE ET A L'EGLISE**

« Je ne rougis pas de l'Evangile  
Il est une force de Dieu  
Pour le Salut de tout croyant... »  
Rom. I 16

« Travaillez avec crainte et tremblement  
à accomplir votre salut  
Au sein d'une génération dévoyée et pervertie. »  
Phil. II 12

« Un temps viendra où les hommes  
ne supporteront plus la saine doctrine  
Mais... ils se donneront des maîtres en quantité  
Et détourneront l'oreille de la Vérité  
pour se tourner vers des fables. »  
II Tim. IV 1-4

« Tenez-vous debout, avec la Vérité pour ceinture  
...Ayez en main le bouclier de la Foi  
...Recevez le glaive de l'Esprit  
c'est-à-dire la parole de Dieu  
...Priez en tout temps. »  
Eph. VI 14-18

Quand vous verrez l'abomination de la désolation  
dans le lieu saint... dites-vous que la fin est proche.  
(Mt XXIV passim)

PLAIN INFORMATION

3<sup>e</sup> édition : 300<sup>e</sup> mille - 1<sup>re</sup> édition (110.000) épuisée en 5 semaines  
2<sup>e</sup> édition : tirée à 140.000 exemplaires  
3<sup>e</sup> édition : tirée à 60.000 exemplaires

Traduit en  
Italien, Portugais, Espagnol, Allemand, Anglais et Hollandais.

De nombreux fidèles sont, de nos jours, troublés par les audaces et les extravagances qui attentent à leur Foi. La confusion doctrinale et morale prend une telle ampleur que leur inquiétude va souvent jusqu'à l'angoisse. Comment ne souffriraient-ils pas devant tant d'erreurs et la progression méthodique et « concertée » (1) de la Grande Hérésie ?

Consultés journallement par les uns et les autres, nous nous sommes décidés à publier ce Vade-Mecum. Nous voulons par là répondre à l'angoisse de ces Catholiques et les aider à rester fidèles à la Foi. Dans ce but, nous allons rappeler un certain nombre de principes qui permettent de plaire à Dieu et d'assurer son salut. N'est-ce pas là un devoir de charité évangélique inhérent essentiellement à notre charge sacerdotale ? (2)

**Prêtres Catholiques** nous entendons proclamer notre ferme attachement au Siège de Pierre, c'est-à-dire au Rocher sur lequel l'Eglise est construite (3). Respectueux de nos supérieurs ecclésiastiques en plein accord avec Rome, fils très aimants de la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, nous adhérons humblement mais fortement à toutes les Vérités contenues dans l'Ecriture Sainte et la Tradition, en particulier à la Profession de Foi du Saint-Père, Paul VI, qui vient d'en rappeler les principaux articles.

(1) Discours de S.S. Paul VI, le 18 septembre 1968.

(2) Vatican II. Décret sur le Ministère des Prêtres : « Les Prêtres ont pour première fonction d'annoncer l'Evangile de Dieu à tous les hommes... Les Prêtres se doivent à tous les hommes... Les Prêtres se souviendront qu'ils doivent avoir au cœur le souci de toutes les Eglises ».

(3) Saint Jérôme, lettre XV au Pape Saint Damase.

## PRIEZ BEAUCOUP

« Il faut toujours prier et ne jamais se lasser » a dit Jésus (4). « Si vous priez votre Salut est assuré, mais si vous cessez de prier votre perte est certaine » (5). **Faites régulièrement votre prière du matin.** Chaque soir, assurez la prière, si possible **en famille**, avec même la récitation du chapelet; le Rosaire est tellement recommandé par les Papes et par la Vierge elle-même à Lourdes et à Fatima ! **Méditez la Passion de Jésus**, ayez grande dévotion au Sacré-Cœur et au Cœur Immaculé de Marie, leur consacrant vos personnes et vos familles. **Visitez à l'église le Saint-Sacrement** (6), multipliez dans la journée les élans du cœur vers Dieu; la récitation de l'Angelus matin, midi et soir, ne pourrait-elle pas vous y aider ?

La générosité, sur ce point de la prière, attirera sur vous et sur l'Eglise des grâces abondantes. **DIEU S'APPROCHE DES AMES QUI VIENNENT A LUI. SA GRACE LES PENETRE, LES RECONFORTE ET LES ECLAIRE.**

(4) Luc XVIII 1.

(5) Saint Alphonse de Liguori. « Du grand moyen de la prière », Œuvre compl., édit. Dujardin, p. 237.

(6) S.S. Paul VI *Mysterium Fidei*, AAS 1965, p. 771.

## EN MATIÈRE DE LITURGIE

**LES PRÊTRES DOIVENT SAVOIR** que les règles antérieures au 2<sup>e</sup> Concile du Vatican restent en vigueur sauf dérogation **expresse** par les lois postérieures. Lorsque la loi postérieure ne mentionne pas « étant abrogée toute coutume contraire centenaire ou immémoriale » le prêtre peut conserver l'usage antérieur **qui garde valeur légale** (13); ainsi de nombreuses rubriques peuvent être licitement conservées.

**Il faut savoir aussi que les fantaisies et les mots d'ordre de comités irresponsables, quoique très puissants et « dans le vent », ne sont pas des lois et n'obligent nullement.**

Enfin, il faut se souvenir que le Saint Concile de Trente, dont les décrets sont toujours en vigueur, a déclaré : « Si quelqu'un affirme que la Messe doit être célébrée **seulement** en langue vernaculaire, qu'il soit anathème » (Session XXII Can. 9). On voit donc difficilement comment on pourrait un jour obliger un Prêtre à dire le canon en français.

**L'esprit authentique du Concile Vatican II, exprimé par les textes officiels publiés par le Pape, est nettement en faveur du latin et contre son abandon total. Les prêtres qui conservent le latin pour la célébration**

(13) Canons 5 et 30 du Code de Droit canonique, que ne contredit certainement pas le canon 2 qui ne traite pas du droit coutumier : opinion générale des auteurs, interprétation confirmée par la présence de cette clause dans la Constitution approuvant les nouveaux rites d'ordination. Cette mention prouve que l'Église tient compte, pour la Liturgie, du Droit coutumier.

**de la Messe ne sont donc pas contre le Concile**; ceux qui prétendent le contraire abusent les simples fidèles (14). N'oublions pas que les Ordonnances de l'Épiscopat français (qui n'ont valeur canonique que si elles sont promulguées par chaque Evêque dans son diocèse) **autorisent et limitent** l'emploi du français aux seules messes célébrées avec présence du peuple, et **selon les besoins spirituels et psychologiques de celui-ci** (15), conditions qui ne sont pas respectées. Ces remarques sont valables pour beaucoup d'autres pays.

Dans le Motu Proprio du 25-1-1964, le Saint Père a rappelé qu'« il n'est permis à personne — fût-il Prêtre — d'ajouter, retrancher ou changer quoi que ce soit en matière de Liturgie ». Ainsi tous les changements ou innovations arbitraires (suppression des prières au début de la Messe ou à l'offertoire, distribution de la Sainte Communion avec des corbeilles, dans la main ou par des laïcs, interdiction faite aux fidèles de communier à genoux ou de faire la gèneflexion avant la Communion, ou encore de prendre

(14) Cf. De Sacra Liturgia n° 36 : « L'usage de la langue latine, sauf droit particulier, doit être conservé... Pourtant l'emploi de la langue du pays peut être souvent très utile pour le peuple; on pourra lui donner une plus large place **mais surtout** pour les lectures, les monitions et quelques oraisons, suivant les normes établies en cette matière dans les chapitres suivants et pour chaque cas ». N° 54 : « On veillera à ce que les fidèles puissent dire ou chanter ensemble en langue latine les parties de l'ordinaire de la Messe qui leur reviennent ». N° 116 : « L'Église reconnaît dans le chant grégorien le chant propre de la Liturgie Romaine; ... c'est donc lui qui doit occuper la première place ». Pour les Séminaires et les Communautés religieuses, les textes sont nombreux (de Jean XXIII, S.S. Paul VI et des Congrégations romaines) qui obligent à garder le latin dans les offices. Et les quelques permissions accordées aux religieux d'employer la langue usuelle « en des circonstances très particulières » insistent en termes très vigoureux sur la valeur toujours actuelle de ces textes des 22-2-64, 23-11-65 et 15-8-66 et font un devoir grave aux supérieurs généraux de continuer à les respecter.

(15) Cf., par exemple, « Doc. Cath. » 1506, col. 2045.

leur missel, etc...) ne sont que révolte et désobéissance.

..

**LES FIDÈLES DOIVENT SAVOIR** qu'ils ne manquent aucunement de respect à leurs prêtres en leur rappelant les vérités qui précèdent. **Ils doivent savoir aussi que les règles en vigueur et la liberté des enfants de Dieu les autorisent :**

- à assister aux offices catholiques de leur choix;
- à suivre leur messe — Epître et Evangile compris — dans leur missel; personne ne peut leur commander de le fermer;
- à garder le silence, s'ils préfèrent durant la Messe les méditations à la prière vocale;
- à aller communier dans le recueillement plutôt qu'en chantant;
- à faire leur action de grâces après la Messe, aussi longtemps qu'ils le veulent.

Et là où sont méprisées leurs justes aspirations ils sont dispensés de verser leur Denier du Culte, réservant cette offrande aux Prêtres respectueux de la Foi et de l'Eglise.

**Ces derniers conseils — qui ne veulent en rien mésestimer la prière communautaire — sont donnés pour les églises où la Foi garde malgré tout son intégrité.** Dans ce cas, même si les fidèles doivent souffrir de certains excès, ils doivent cependant assister à la messe s'ils n'ont pas la possibilité d'aller ailleurs. La messe du dimanche, en effet, est obligatoire, sauf empêchement réel (physique ou moral).

**En revanche, là où les offices semblent mettre la Foi en péril, nous nous bornons aux conseils suivants :**

- 1° **Si, au cours d'une messe ou d'un office religieux,** les fidèles sont choqués par des propos inadmissibles, révolutionnaires ou impies, ou par des rythmes inconvenants ou blasphématoires pour le lieu saint, **ils ont le devoir** de protester ou de partir ostensiblement. Mieux vaut manquer la messe, même le saint Jour de Pâques, que d'être complice d'un déshonneur pour Dieu. En ce cas extrême, le fidèle doit compenser la privation de messe par des prières personnelles.
- 2° **Les fidèles qui auraient été troublés dans leur foi,** a fortiori scandalisés, par les homélies de certains prédicateurs, **auraient le devoir,** dans ces paroisses, de n'arriver à la messe qu'après l'homélie. **A tout prix il faut préserver sa Foi et celle de ses enfants.**
- 3° **Aucun fidèle n'est tenu d'assister à une messe** qui, pour des raisons théologiques, serait probablement entachée d'invalidité.

**RALLIEZ-VOUS AUX PRETRES FIDÈLES** et recevez leurs conseils pour les cas difficiles. **Désertez les églises** dont le clergé est moderniste, n'hésitez pas à faire de gros sacrifices pour aller aux offices célébrés dignement. Le dimanche est le Jour du Seigneur... Prenez sur votre temps, déplacez-vous et groupez-vous afin de pouvoir célébrer, en Son honneur, une vraie Liturgie.

## VOTRE NOURRITURE SPIRITUELLE

**Nous vous conseillons d'abord la lecture des Evangiles et des Epîtres;** essayez de les méditer dans le contexte de la vraie doctrine, en vous mettant affectueusement sous le regard de Dieu. Vous serez surpris et réconfortés de voir l'actualité des conseils donnés par Jésus et Ses Apôtres pour les temps troublés que nous vivons.

**Comme lectures spirituelles** vous pouvez prendre l'« Imitation de Jésus-Christ », l'« Introduction à la vie dévote » de Saint François de Sales, « Méditations sur les Evangiles » de Bossuet, « L'Ame de tout apôtre » de Dom Chautard, l'« Evangile de Jésus-Christ » du Père Lagrange, les ouvrages du Père Grou, de Mgr Aug. Saudreau, Dom Marmion, Dom Vandeur, Dom Delatte, Perroy, des Pères Sertillanges, Garrigou-Lagrange, Marc, Plus, Calmel, Philippe de la Trinité, M. l'Abbé Bourdier (83 - Vidauban).

**Parmi beaucoup d'autres vous aideront les ouvrages suivants :** « Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge » de Saint Grignon de Montfort, « La doctrine spirituelle de l'Evangile » et « Réconciliés avec Dieu » du Père Chevignard O.P., « Retraite avec Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus » du Père Liagre, « Apprends à prier » (sur l'oraison) du Père Plo, O.P.

**Citons encore des œuvres fondamentales** comme « L'année liturgique » de Dom Guéranger, « L'initiation à la Théologie de Saint Thomas » du Père Sineux (Desclée), la collection « Les Patriarches » de Dom de Mauléon, le « Cours sur l'Histoire de l'Eglise » de l'abbé Huvelin, la « Catéchèse catholique du mariage » du Père Noël Barbara (37 - Bléré). Signalons aussi le « Traité d'Apologétique » du Chan. Texier, qui doit étayer la Foi des adolescents et « La Foi Catholique » du R.P. Dumeige S.J. (Ed. de l'Orante, 1960).

**Lisez également les Vies de Saints.** Nous recommandons en particulier « Les Confessions de Saint Augustin », « La Vie de Sainte Thérèse d'Avila par elle-même », l'« Histoire d'une Ame » de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et les Vies écrites par Mgr Trochu. La lecture de ces vies est un stimulant pour notre âme.

**Nous recommandons enfin les Ecrits des Saints :** les œuvres de Saint Augustin (traduction intégrale en français chez Desclée) sont une mine à tous les points de vue; les écrits de Saint Jean de la Croix, entre autres éminents docteurs, aideront les âmes avides de perfection; vous pourrez trouver de bonnes choses dans « Les Ecrits des Saints », édit. Soleil Levant. Quelques minutes de lecture — et pourquoi pas en famille ? — vous aideront beaucoup.

**Plus vous connaîtrez les merveilles de Dieu et les richesses de son Amour, plus vous L'aimerez. La lecture spirituelle est un contact admirable avec la Parole de Dieu, c'est-à-dire Jésus lui-même; elle est une source de grandes grâces.**

## LA QUESTION DU CATÉCHISME

**Cette question est très grave car le catéchisme imposé à vos enfants mène à l'hérésie.**

En effet, le « Fonds obligatoire » et les premiers manuels parus selon ce « fonds », par les omissions volontaires (16) qu'ils comportent et par certaines expressions qu'ils innovent dans l'enseignement religieux, faussent à tout jamais dans l'esprit des enfants des vérités de notre foi (Mystère de la Sainte Trinité, Divinité de Notre-Seigneur J.-C., Virginité de Marie, Maternité divine, péché originel, péché véniel et mortel, grâce, jugement dernier, enfer, purgatoire, anges, démons, Présence réelle, sacrement de l'ordre, du mariage, de l'extrême onction, etc...).

**En outre, la Foi est présentée comme une RECHERCHE ORIENTÉE VERS LE MONDE, la Religion comme une EXPERIENCE SENSIBLE ou une forme d'humanisme, le Salut comme l'accomplissement progressif de l'homme dans la construction du monde, l'Autorité de l'Eglise comme celle du seul Vatican II et encore diminuée puisqu'elle exclut l'autorité suprême que le Souverain Pontife a reçue du Christ; les textes scripturaires sont faussés, tronqués, et leur version donnée comme obligatoire ! (17)**

**En conséquence, refusez catégoriquement d'accepter**

(16) Omissions radicales ou simplement majeures; par exemple les anges ou les démons sont tout de même mentionnés mais très rarement; et surtout aucun enseignement — ne serait-ce que de leur existence — n'est donné ex professo à leur sujet.

(17) S.S. Paul VI, à l'audience du 3-4-68, a condamné la « Mise à jour de l'enseignement religieux qui bouleverse souvent, hélas, la réalité essentielle ». Déjà Pie XII avait condamné le Catéchisme progressif, comme l'ont fait, de leur côté, les Evêques de France en 1957 (Cf. « Documents Paternité » de mars 1968, édit. Saint-Michel, 53 - Saint-Cénéry (Mayenne), dir. M. P. Lemaire).

les nouveaux manuels pour vos enfants, que vous soyez parents ou catéchistes, car vous êtes responsables de leur Foi.

**Aucune autorité humaine, fût-elle ecclésiastique, ne peut imposer un catéchisme qui n'est pas selon la Foi. Aussi les familles doivent exiger l'enseignement traditionnel de l'Eglise.** En cas de refus, elles doivent se grouper pour enseigner elles-mêmes, ou par une personne compétente, la Foi Catholique à leurs enfants.

**Tirez les mêmes conclusions si vos adolescents sont victimes d'aumôniers parlant de tout sauf de la vraie Religion et des moyens nécessaires pour sauver son âme. Retirez vos grands enfants de ces cours et faites appel à des prêtres ou à des laïcs sûrs qui viendront chez vous donner l'enseignement chrétien, en groupant ces jeunes, si possible (18).**

Lorsqu'un enfant ainsi enseigné est jugé capable de faire sa Communion privée ou encore sa Communion solennelle, les parents le présenteront à un prêtre de bonne doctrine qui, en raison des circonstances, l'acceptera volontiers et s'assurera lui-même des conditions spirituelles nécessaires à son admission (19).

(18) Pour vous aider, demandez à M. Lemaire, Saint-Cénéry (Mayenne), de bons manuels ou à M. Madiran, 1, rue Palatine, Paris-6<sup>e</sup>, le Catéchisme de Saint Pie X; vous trouverez également auprès du « R.O.C. » (Rénovation de l'Ordre Chrétien, 14, rue Sainte-Sophie, Versailles) le Catéchisme réédité de Paris, de 1930 (4 F). Le « Club du Livre Civique » (49, rue des Renaudes, Paris-17<sup>e</sup>) peut vous fournir un éventail d'ouvrages doctrinaux et spirituels susceptibles de vous aider. Vous avez aussi les « Petits catéchismes du Cardinal Journet » (ils sont à très bas prix; les demander à l'« Office général du Livre », 14 bis, rue Ferrandi, Paris-6<sup>e</sup>), la revue apologétique « Forts dans la Foi » du Père Barbara (bimestrielle, 6, rue Madame, 37 - Bleré, I.-et-L.), et, sur le plan des développements théologiques, « La Pensée Catholique » de l'Abbé Luc Lafèvre (13, rue Mazarine, Paris-6<sup>e</sup>).

(19) La Communion solennelle n'est pas essentielle à la vie chrétienne; l'essentiel est que vos enfants soient instruits (correctement) de la Religion et communient.

## LES JOURNAUX CATHOLIQUES

Une publication qui se dit catholique et répand ou insinue régulièrement l'hérésie ou l'immoralité s'avère beaucoup plus nocive qu'un journal profane coupable des mêmes erreurs. En conséquence, **assainissez courageusement et méthodiquement les présentoirs de vos églises**; faites consciencieusement le ménage des tables de Presse : c'est un devoir de Foi et de charité urgente. Notre-Seigneur vous bénira. Sachez d'ailleurs que vous êtes protégés par le Droit Canon (Canon 1178, Communiqué des Cardinaux et Archevêques de France des 4-6 mars 1959) et même, en principe, par le Droit Civil... (19 bis) outre, bien sûr, la protection de vos saints anges !

**Prenez courageusement** et très souvent **la plume**, après la parution de tel article ou de telle image scandaleuse, pour protester auprès de votre Evêque (20) et du journal lui-même.

Enfin, lisez et diffusez les quelques bons journaux fidèles à la vraie Religion. Renseignez-vous aux adresses citées (voir note 18), vous connaîtrez ainsi quelques revues et bulletins excellents.

(19 bis) Nous disons « en principe » car, hélas, la perversion actuelle pousse souvent les hommes d'Eglise et les hommes de Loi à violer le Droit. Il s'agit alors de déni de justice, faute moralement très grave. Restez, cependant, très fermes et ne craignez pas !

(20) Et même auprès de « Son Em. le Cardinal Pro-Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Palais du Saint-Office, Rome ».

## RESTEZ FERMES DANS LA FOI

« Si quelqu'un m'aime il gardera ma Parole » (Jean XIV - 23). « La Parole du Christ... Vérité immuable, toujours identique à elle-même, toujours vivante, toujours lumineuse, toujours féconde, même si elle dépasse notre compréhension rationnelle... » (21). **La Vérité enseignée dans votre enfance garde donc toute sa valeur. Aussi bannissez ce faux « esprit de recherche »** qui arrive à mettre en doute l'essentiel. **Refusez l'exaltation incessante de l'homme et du monde**, qui insuffle une pseudo-religion toute naturelle; on en arrive finalement au culte de l'erreur, du péché et de Satan. Méfiez-vous aussi de l'usage intempestif des mots « liberté », « dignité », « œcuménisme », « engagement », etc...; ils ne servent souvent qu'à mépriser les valeurs sacrées pour la prédication d'un monde nouveau dont la fin n'est que terrestre : l'évolution universelle.

**Méfiez-vous du « dialogue »**; les Modernistes l'emploient en général à sens unique, pour donner l'avantage à l'athéisme, à l'erreur ou à l'hérésie, au détriment de la doctrine de l'Eglise... D'ailleurs avec vous ils ne voudront pas « dialoguer » !

(21) Audience Papale du 3-4-68.



Fuyez la confusion et déclarez-vous pour Dieu; bref, méfiez-vous de ceux qui, au lieu d'accommoder la vie des hommes aux préceptes de Jésus-Christ, ont entrepris d'accommoder les préceptes divins aux intérêts et aux plaisirs des hommes, selon la devise funeste : « L'Eglise écoute le monde ».

Fuyez comme la peste les « **SESSIONS DE RECYCLAGE** » : elles sont avant tout des moyens démoniaques, extrêmement étudiés, pour faire changer votre Foi (ces sessions se reconnaissent à leurs fruits : les participants, à moins d'une grâce spéciale, en reviennent avec des perspectives nouvelles, tout étonnés d'avoir pu croire certaines vérités qui maintenant leur apparaissent comme étranges et qui, cependant, sont pure doctrine catholique) (22).

Aimez beaucoup l'Eglise notre Mère, une et Sainte. Elle est infailible, elle est vivante, elle est forte, elle est merveilleuse. Depuis vingt siècles, indéfectible, elle avance dans le monde pour l'arracher à la servitude du péché et le conquérir à Jésus ! Elle a les promesses de la Vie éternelle. Notre-Seigneur est avec Elle jusqu'à la fin des siècles.

(22) Cf. les excellentes brochures « Technique des Groupes et Technique subversive en milieu catholique » et « Résistance à la Subversion », de M. P. Lemaire, 53 - Saint-Cénéry (Mayenne).

## **GARDEZ LA VRAIE MORALE**

« Moi j'honore mon Père, a dit Jésus, et vous, vous Me déshonorez » (Jean VIII 49). La morale chrétienne c'est la Sagesse et la Volonté de Dieu : morale naturelle, révélée par le Décalogue, perfectionnée par l'Evangile, précisée et appliquée par l'Eglise (23). **Or, le monde sombre dans le refus pratique de Dieu et de Ses saintes exigences comme dans le refus de toute Autorité venant d'En-Haut, refus du Sacré, exaltation de la liberté.**

Loin de vous laisser aller selon les principes d'une « morale subjective ou de situation » dénoncée par les Papes, ne faites pas de concession au mal, reconnaissez humblement la Loi de Dieu, même si votre volonté parfois chancelle.

**Gardez vos âmes dans l'humilité, la justice et la charité à l'égard du prochain :** « Celui qui ne pèche pas en parole est un homme parfait » (Jacques III 2). « Que votre oui soit oui et que votre non soit non » (Mt. V 37 - Jacques V 12). **Gardez vos cœurs dans la pureté; ne suivez pas, MEME DE LOIN, les modes scandaleuses** — oui scandaleuses, qui portent au péché même si on s'y habitue — ; observez courageusement les lois d'un chaste amour conjugal (24). **« APPROCHEZ-VOUS DE DIEU — PAR LA PRIERE ET LA VERTU — ET IL S'APPROCHERA DE VOUS »** (Jacques IV - 8).

(23) Par ses Commandements et ses préceptes. Il est évident qu'un prêtre qui parle contre la sainte Tradition n'est pas l'Eglise.

(24) Sur ce point, comme sur les autres, la doctrine de l'Eglise, rappelée récemment par Humanae Vitae, ne peut pas changer; ne suivez pas les interprétations fausses qui sont données de cette encyclique.

## RÉPANDEZ AUTOUR DE VOUS L'AMOUR DE DIEU

« Vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, pour annoncer les louanges de Celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable Lumière » (I Pierre II 9)... **Soyez lumière et répandez autour de vous, dans la patience et la fermeté, la Vérité du Seigneur et de son Eglise.** Travaillez-y sans crainte : « Qui vous ferait du mal si vous devenez zélés pour le bien ? Heureux seriez-vous d'ailleurs quand vous souffririez pour la justice ! » (I Pierre III 13, 14). Soyez donc « la bonne odeur du Christ », reflétez Sa grâce en toute simplicité, faites connaître Son Amour, défendez Sa Vérité. D'ailleurs Son Cœur Sacré vous attend...

**Pour rayonner plus efficacement cet Amour de Dieu, vivez en esprit de pénitence, c'est-à-dire de repentir de vos péchés; acceptez courageusement les sacrifices et les peines en union avec la Passion de Jésus.** Ainsi vous vous purifierez et vous vous transformerez. Soyez très humbles; l'humilité de cœur vous affermira dans la charité.

Autant il est nécessaire d'être ferme sur la Foi et la morale, autant il faut être patient envers les personnes et essayer de les comprendre. Evitez les discussions stériles; sans doute ne composez pas avec l'adversaire, c'est-à-dire avec le prêtre ou le laïc qui prône l'erreur ou qui s'y fige; mais que votre attitude, surtout, soit sans animosité. **Souffrez plutôt pour Notre-Seigneur, tellement offensé par les formes multiples de l'hérésie, et rappelez-vous que l'exemple d'une vie intègre et la prière sont les meilleurs moyens de rayonner votre Foi.**

## CONCLUSION

**L'EGLISE DE VOTRE ENFANCE, CHERS FRERES, NE VOUS A PAS TROMPES.**

**DANS UNE HUMBLE PIETE, RESTEZ SES FILS AIMANTS, HEROIQUES, INEBRANLABLES.**

**Ne vous fiez pas aux paroles trompeuses de tous les « artisans d'erreurs », écrivait Saint Pie X (Enc. Pascendi condamnant le Modernisme) qui « se cachent dans le sein même et au cœur de l'Eglise... Ils se posent comme rénovateurs. En phalanges serrées ils donnent l'assaut à ce qu'il y a de plus sacré dans l'œuvre de Jésus-Christ... Nulle partie de la Foi catholique qui reste à l'abri de leur main ». Ils ont « fait éclater l'Eglise par le dedans, écrivait le 11-1-68, Son Exc. Mgr Marcel Lefebvre, car sa Constitution était tout entière basée sur l'autorité divine et l'autorité de personnes divinement mandatées... On voit déjà les oppositions partout, dans les paroisses, les diocèses, les Congrégations religieuses, rien n'est exempt. C'est un virus galopant ». Ils ont fait du monde leur Dieu.**

**Pous vous, « n'aimez ni le monde ni rien de ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui... Petits enfants, vous avez ouï dire qu'un Antichrist doit venir; et déjà maintenant beaucoup d'antichrists sont survenus, à quoi nous reconnaissons que la dernière heure est là. Ils sont sortis de chez nous mais ils n'étaient pas nôtres... Pour vous, que l'enseignement entendu dès le début demeure en vous.... Ainsi vous demeurerez**

dans le Fils et dans le Père... Oui maintenant demeurez en Lui, petits enfants, pour que, s'il venait à paraître, nous ayons pleine assurance ». Ces consignes, d'une actualité brûlante, sont de Saint Jean, « celui que Jésus aimait » ! (I Jean II 15-28). Aussi, demeurons paisibles et confiants, adhérant avec amour à tous les enseignements du Magistère, qui nous confirme dans la Foi de l'immortelle Tradition. En réalité, nous devenons chaque jour plus forts. Nous sommes dans l'Eglise, avec l'Eglise et pour l'Eglise. Notre Vérité est celle de notre Mère. L'Eglise ce n'est ni tel théologien, ni tel prêtre, ni même un diocèse ou une réunion d'évêques; l'Eglise c'est l'Eglise de Rome « Mère et Maîtresse de toutes les Eglises »; c'est toute la chrétienté en communion avec la Foi de Pierre.

\*  
\*\*

« Très chers, ne jugez pas étrange l'incendie qui sévit au milieu de vous pour vous éprouver... Mais, dans la mesure où vous participez aux souffrances du Christ, réjouissez-vous... Heureux êtes-vous si vous êtes outragés pour le Nom du Christ car l'Esprit de gloire, l'Esprit de Dieu repose sur vous ». (I Pierre IV 12-14).

Oui, Frères, gardons confiance, car Dieu sauvera Son Eglise. Après la tempête un grand calme reviendra; après la souffrance, cessera la confusion. La Doctrine sera réaffirmée dans toute sa pureté; Pasteurs et fidèles retrouveront, dans le sacrifice et la piété, le sens de Dieu. « Finalement, a dit la Sainte Vierge Marie, mon Cœur Immaculé triomphera ».

★

Par fidélité à notre Sacerdoce, aux Evêques quand ils sont en plein accord avec Rome et au Pape Pontife suprême des Evêques, des Prêtres et des fidèles nous signons, en cette fête du Christ-Roi 1968 :

Ont signé pour la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> édition :

R.P. dom R. Allard O.S.B., Abbaye St-Bénédictusberg, Vaals (Pays-Bas).  
 Abbé André, curé de Planzollès (Viviers) (1).  
 R.P. M. André, missionnaire, Monte-Coman (Mendoza, Argentine).  
 Abbé Ardohain (Bayonne).  
 Abbé Bernard Augier, lic. en théologie, curé de Malemort du Comtat (Avignon).  
 Chan. Edm. Aulne, curé de Quincampoix (Rouen).  
 Abbé Auneau, dir. de « Près d'Elle » (Angoulême).  
 Abbé M.M. Avramovitch, docteur en théologie, Belgrade (Yougoslavie).  
 R.P. Maurice Avril, œuvre Notre-Dame, Salers (Gap).  
 Abbé J. de Bailliencourt, curé de St-Cyr-du-Ronceray (Bayeux).  
 Abbé Bance, curé de Beauchamp (Pontoise).  
 R.P. Noël Barbara, dir. de « Forts dans la Foi », Biéré (Tours).  
 Abbé Jean Bayot, Paris.  
 Abbé Marcel Belledent, curé de Coubron.  
 Abbé R. Bénéfice, curé de Malaucène (Avignon).  
 Dom Berges, aumônier (Ajaccio).  
 Abbé Berto, Pontcalec-Berné (Vannes), rappelé à Dieu.  
 Abbé A. Billaud, curé de La Fosse (Angers).  
 Abbé O. Bitterlin, curé de Spechbach-le-Bas (Strasbourg).  
 Abbé Blanchard, vicaire à Pontivy.  
 Abbé Lionel Boisseau, curé de New Carlisle, P.Q. (Canada).  
 Abbé Bômont, curé de Maxey-sur-Meuse.  
 Abbé Louis Bonnel, Leuc (Carcassonne).  
 Chan. Bos, au diocèse de Cahors.  
 R.P. Bos M.E., Lauris.  
 Abbé Bouchet, Dinan.  
 R.P. Bourdelet C.S.Sp., curé du Vieux-Rouen (Rouen).  
 Abbé Félix Bourdier, ermite, Vidauban (Fréjus-Toulon).  
 Abbé Bozouls, curé de Gasserat, Montauban.  
 Abbé Julien Brancolini, ancien aumônier du lycée de la Varenne, Saint-Maur.  
 R.P. André Cafel, en religion Gabriel de Jésus, O.C.D.  
 R.P. Calmel O.P., Prouille (Carcassonne).  
 Abbé P. Calmettes, curé et supérieur de Pèlerinage, Montredon (Cahors).  
 Mgr Pierre-Marie Carbonnel, Prêlat de S.S., doc. en théologie, lic. en philosophie, licencié ès-lettres, official du diocèse d'Agen.  
 Abbé Carrière, professeur libre.  
 Chan. J. Catta, Nantes.  
 Abbé M. Chehère, curé de Niaflès (Laval).  
 Abbé R. Chesnier, curé de Placé.  
 R.P. B.M. de Chivré O.P.

(1) Les villes entre parenthèses désignent les diocèses de résidence des signataires.

Abbé Jean Cheulot, docteur en théologie, curé de Negrepelisse (Montauban).  
 Abbé Clopeau, curé de Moutiers-sur-Argenton (Poitiers).  
 Abbé Louis Coache, docteur en droit canonique, curé de Montjavoult.  
 Abbé Pierre Coclé, licencié ès-lettres, diplômé en philosophie (Evreux).  
 Abbé Collaço, Sao Paulo (Brésil).  
 Chan. J. Courquin, Boulogne-sur-Mer.  
 Abbé R. Cousseran, Saint-Léger-de-Montbrun, Thouars (Poitiers).  
 Abbé Crevau, Pila-Canale (Ajaccio).  
 Abbé Cuvillier, lic. ès-lettres class., curé de Floringhem (Arras).  
 R.P. Dagorn C.M.  
 Abbé Georges Dahmar, 1<sup>er</sup> prêtre kabyle, vicaire à la cathédrale de Toulon.  
 R.P. Damien de la Mère des Douleurs, passionniste-missionnaire (Belgique).  
 Abbé Delmasure, curé de Théoule-sur-Mer.  
 Chan. Denjean, Pamiers.  
 R.P. Laurent-Marie Desaint O.P., Paris-8<sup>e</sup>.  
 Abbé M. Domken, dir. des Sœurs de Charité, Bruxelles (Belgique).  
 Abbé G. Dubosca, vicaire, Paris.  
 Mgr Ducoud-Bourget, Chapelain conventuel de l'ordre souverain de Malte, Paris.  
 Abbé Georges Dupuy, Cugny (Soissons).  
 R.P. Duval C.S.S.R. (Montauban).  
 R.P. Elzear des Etables O.F.M.  
 R.P. Arthur Emery, C.S.SP.  
 R.P. J.-B. Etcheverry, missionnaire M.E.P.  
 Abbé L. Fichet, curé de Reville (Coutances).  
 Abbé Fouilleul, Ernée (Laval).  
 Abbé Froehly, curé, Les Alliés (Besançon).  
 R.P. Félix Gelin, La Coquille (Périgueux).  
 R.P. Gélén, C.S.S.R., Leau (Belgique).  
 Chan. H. George, aumônier de l'hospice Saint-Louis, Avignon.  
 Mgr Léon Gillet, Prêlat de S.S., lic. de l'Inst. Pontif. Oriental, lic. en droit canon.  
 Abbé Giraudy, Institution Montgontier, La Côte-Saint-André (Grenoble).  
 Abbé A. Goné, Lorraine.  
 R.P. Jésus Gonzalez-Quevedo S.J., docteur en théologie, Universidad Pontificia, Comillas (Espagne).  
 Abbé Gottlieb, lic. en théologie, vicaire, aumônier de lycée, La Châtre (Bourges).  
 Abbé Jacques-Emmanuel des Gravières, lic. en droit canon., aumônier de collège.  
 R.P. Guérard des Lauriers, O.P.  
 R.P. Guerlais, Landreville (Troyes).  
 Abbé Maurice Guillaume, curé de Saint-Joseph de Ruell-Buzenval.  
 Abbé Guinet, Hospice de Crémieu (Grenoble).  
 Abbé Hanoire, Pinterville (Evreux).  
 Abbé Jean Henry, Ludres (Nancy).  
 Abbé J. Houdart, curé de Saint-Mammés (Meaux).  
 Abbé J. Huvault, Rouen.  
 Abbé Hubert, Orvilliers (Versailles).  
 Abbé M. Isair, curé de Nully (Langres).  
 Abbé Yves Jamin, vicaire, Bourgenoy (Luçon).  
 R.P. Jean Louis O.F.M., Lyon.  
 Abbé Paul Joalland, curé de Saint-Mars-du-Désert (Nantes).  
 Abbé G. de Jouffrey, docteur en philosophie et théologie (Grenoble).  
 Mgr G. Karouth, archimandrite, curé de Saint-Nicolas-de-Myre à Marseille.  
 Abbé Kelsner, curé de Feulen, Luxembourg.  
 Abbé Kerbel, Paris.

Abbé H. Kuyper, curé de Presles-et-Thierry (Soissons).  
 Abbé Léopold Lacassagne, chan. hon. de Verdun, doyen hon. de St-Savinien-s/Char. Chan. Lambert, Versailles.  
 Abbé M. Landreau, curé de Roiffé, Les Trois-Moutiers (Poitiers).  
 Abbé Latour, curé de Ahetze (Bayonne).  
 R.P. Le Lay, Tala, Prov. Salta (Argentine).  
 Abbé Le Perdorel, curé de Saint-Martin de Garges-les-Gonesse (Pontoise).  
 Abbé M. Lhuillier, Paris.  
 R.P. Lorenzo Lorenzetti, Buenos Aires (Argentine).  
 Abbé Julien Magnier, curé honoraire de Diéval (Arras).  
 Abbé M. Mallet, diocèse de Coutances.  
 Abbé Marminia, Versailles.  
 Abbé Pierre Marquis, du clergé de Genève (Suisse).  
 Abbé Marteau, archidiaconé de Saint-Etienne, 60 années de sacerdoce.  
 R.P. Henri-Laurent Mathieu O.S.B., Maredsous (Belgique).  
 Abbé E. Maurin, chanoine de Versailles, retiré dans le Gard.  
 Abbé Honoré Mazué, curé de Montcony (Autun).  
 Abbé Fr. Merchadou, curé de Siorac-en-Périgord (Bordeaux).  
 Abbé Gustave Merker, curé de Conflans-sur-Seine (Chalons-sur-Marne).  
 Abbé F. Mermillod, Thônes (Annecy).  
 Dom Luigi Migliorini, Borgo San Lorenzo, Florence (Italie).  
 Chan. François Misonne, dir. Abbaye de Cortenberg (Belgique).  
 Abbé L. Molin, curé de Notre-Dame, Cluny.  
 Abbé Paul Moser (Strasbourg).  
 Abbé Henri Mouraux, Nancy.  
 Abbé Gabriel Murat, curé de Salvagnac, Saint-Loup (Rodez).  
 Abbé Henri Nuttini, aumônier, Saint-Just, Marseille.  
 R.P. Gando Nillo, Monterosso-al-Mare, La Spezia (Italie).  
 Abbé Henri Noël, curé de Tramont-Lassus.  
 R.P. Nuñez, docteur en théologie, Buenos Aires (Argentine).  
 Chan. Panneton, Trois-Rivières, P.Q. (Canada).  
 Abbé C. Perrier, Paris.  
 Abbé Perronnet, Chapelain de la Basilique Notre-Dame de Fourvières, Lyon.  
 R.P. Peyle S.M.A. (Dahomey).  
 R.P. Peyrache, Saint-Chamond.  
 Abbé Rémi Pilon, Whitelaw (Alberta, Canada).  
 Abbé Pinot, Nérondes (Bourges).  
 R.P. Martin Prieto S.J., doct. en philos., lic. en théol., Séville (Espagne).  
 Abbé Quenard, Rome et Montjavoult.  
 Abbé Raingeart de la Blétière, curé au diocèse de Beauvais, retiré à Pont-St-Martin.  
 R.P. M. Rederstorff, Père blanc, Pau-Billières (Bayonne).  
 Chan. R. Renaud, vice-official.  
 Abbé Fr. Reveilhac, missionnaire apostolique.  
 Abbé Rey, Sion (Suisse).  
 Abbé Rhote, aumônier à Raon-l'Étape.  
 Abbé Riardant, Paris.  
 Abbé A. Richaud (Le Puy).  
 Abbé Stephen Rigby, Worthing (Angleterre).  
 Abbé André Rimaud, curé de Chambœuf.  
 Abbé M. Rivière, aumônier d'hôpital (Paris).  
 Abbé E. Robin (Poitiers).  
 R.P. He. Rope M.A., Macclesfield (Angleterre).  
 R.P. Sagües S.J., Comillas (Espagne).

Abbé A. Sauvage, professeur, aumônier du Carmel du Havre.  
 Abbé Schearens, curé, Anthée (Belgique).  
 Abbé Schillewaert, curé de Château-l'Abbaye, Saint-Amand-les-Eaux.  
 Abbé A. Schneider, aumônier, Paris.  
 Abbé P. Schoonbroodt, Saint-Vith (Belgique).  
 R.P. Teodora Scrosati, Cordoba (Argentine).  
 Abbé V. Serralda, du clergé d'Algar.  
 R.P. Alcides Sghiria, docteur en théologie, licencié en droit, curé à Montevideo.  
 R.P. Raphaël Sineux O.P., Bordeaux.  
 Abbé E. Son, curé de Grippont (Nancy).  
 Abbé J. Soubitez, curé (Arras).  
 Abbé Paul Tastet, curé de Misson (Landes).  
 Abbé Tibur, Ecole de Baure, Clermont (Aire et Dax).  
 R.P. Jean Tonneau O.P., Maître en théologie.  
 R.P. Tricot C.S.Sp.  
 Abbé Vanderbekan, aumônier, Elbeuf.  
 Chan. Paul Vidal, aumônier des Religieuses de St-Augustin, Marseille.  
 R.P. Henri Vigoureux S.M.  
 R.P. Vinson, Cellule (Clermont-Ferrand).  
 Abbé René Way, curé de Saint-Floris, 55 années de sacerdoce (Arras).

### Ont ajouté leur nom pour la 3<sup>e</sup> édition :

Chan. Paul Amlot, La Mouille (Saint-Claude).  
 Chan. André, Aix-en-Provence.  
 R.P. Francisco Apolliano, Campos (Brésil).  
 Abbé Elie Bachelet, curé de Beaupaire (Autun).  
 Abbé Jean-Marie Barcelonne, missionn. de Chine expulsé, curé de deux paroisses, Campos (Brésil).  
 Abbé Léon Bartoli, La Crau (Fréjus-Toulon).  
 R.P. Basilio, 1<sup>er</sup> Visiteur des Augustins déchaussés, Rome.  
 Abbé Charles Beakmeyer, curé de Buire (Soissons).  
 Abbé Jean Blanot, curé de Viry (Autun).  
 Abbé Elie Boidart, Amigny-Rouy (Soissons).  
 Abbé Charles Bosschaert, curé de Manicamp (Soissons).  
 Abbé Camille Bouvier, licencié ès-lettres, aumônier, Izeaux (Grenoble).  
 Abbé Jules Briat, aumônier des P.S. des Pauvres, Perpignan.  
 Abbé François Casey, Disraeli (P.Q.), Canada.  
 Abbé Jean Catherine, curé de Odos (Perpignan).  
 Abbé Fr. Cavcanas, Castelnaud-de-Guers (Montpellier).  
 Abbé S. Cavcino, Eyneux (Valence).  
 R.P. Domenico Cinelli O.P., Rome.  
 Abbé Bernard Clément, Paris-7<sup>e</sup>.  
 Chan. Clou, sup. hon. du Petit Séminaire, lic. ès-lettres, La Flèche (Le Mans).  
 Abbé Léon Colin, chapelain épiscopal (Poitiers).  
 R.P. Alfred Collette C.S.SP., Petit Canal, Guadeloupe.  
 Chan. Henri Cufay, curé d'Englefontaine (Lille).  
 R.P. Jean Damascene O.F.M., Clermont-Ferrand.  
 Abbé François David, Joué-sur-Erdre (Nantes).  
 R.P. Umberto Carlo Degli Innocenti O.P., prof. à l'Univ. Pontif. du Latran (Rome).  
 Chan. Marcel Deguisne, curé, Boulogne-sur-Mer (Arras).  
 Abbé André Desite, lic. ès-lettres, prof. à Clermont-Ferrand.  
 Abbé Michel Duffaud-Riu, lic. en philosophie et théologie, Perpignan.

Abbé A. Dupulch, Berck-Place (Arras).  
 Abbé René Durand, aumônier des Lycées, Tournon (Viviers).  
 Abbé Robert Escolivet, professeur, Rouen.  
 Abbé Louis Eyrolles, 47 ans de Ministère, Bedous (Bayonne).  
 Abbé Jacques Fremau, curé de Nedde (Limoges).  
 R.P. Gaspard, missionnaire de la Salette, Vienne (Grenoble).  
 R.P. G. Gerentat de Saluneaux, Institution Saint-Jean, Besançon.  
 R.P. Gabriel Gervais O.S.M., Québec.  
 R.P. Edouard Godts O.S.B., Abbaye de Maredsous (Belgique).  
 Abbé Goffart, Chan. hon. de Constantine, à Marseille.  
 Chan. Paul Grasselly, Bruxelles 3 (Belgique).  
 Mgr Maurice Goffoal, doct. ès-lettres, lauréat de l'Académie Française (Martinique).  
 R.P. André Grun C.S.S.R., Blauberg-sur-Sarreguemines (Metz).  
 Abbé P. Guillon, curé de Châtain (Poitiers).  
 Abbé Albert Hacquard, Bayon (Nancy et Toul).  
 Abbé Pierre Halgand, Nantes.  
 Chan. Joseph Heylen, Louvain (Belgique).  
 R.P. Jean-Marie O.M., missionnaire, Bourg (Belley).  
 Abbé Florent Jehl, curé de Urschenheim (Strasbourg).  
 Abbé Maurice Jullien, curé de Guéron (Bayeux).  
 Abbé Lucien Kieffer, curé de Brochon (Dijon).  
 Abbé Jean Kodeck, Racour (Belgique).  
 Abbé Paul Kohler, La Crau (Fréjus-Toulon).  
 Chan. Emmanuel Labbe, secrétaire de l'Evêché de Carcassonne.  
 R.P. Laduron, missionnaire rédemptoriste, Bois-de-Breux (Prov. de Liège, Belgique).  
 Abbé Elie Lavigne, curé-doyen de Vielle-Aure (Tarbes et Lourdes).  
 Abbé Jean Le Capon, maître de chapelle de la Cathédrale, Dijon.  
 Abbé Bernard Lecareux, Suresnes (Nanterre).  
 Abbé Jean Le Chapelain, Clermont-Ferrand.  
 R.P. Le Corrollier, dir. du Centre de Madiran, Montbourguet (Tarbes et Lourdes).  
 Abbé Jean Lemarchand, Paris-16<sup>e</sup>.  
 Abbé Joachim Le Palud, recteur de Kervignac (Vannes).  
 Abbé Lucien Leroux, recteur de Saint-Juch (Quimper).  
 Abbé Luis Viejo Montolio, piazza Navona, Rome (Italie).  
 Abbé A. Luneau, curé de Vineuil (Bourges).  
 R.P. Jean-Baptiste Magentias, religieux des Prêtres de Bétharram, Vielle-Aure (Tarbes et Lourdes).  
 Abbé Hervé de Maillard, curé de Petit-Palais (Bordeaux).  
 Abbé Léonce Manent, Saint-Barthélemy (Marseille).  
 Abbé Jean Marcerou, 42 ans de ministère et 23 ans comme curé-doyen, Castelnaudary (Carcassonne).  
 R.P. Giuseppe M. Mastrocola O.P., Rome (Italie).  
 Abbé Joseph Mayere, aumônier, Vernalson (Rhône).  
 R.P. Julio Malvielle, Buenos Aires (Argentine).  
 R.P. Adrien Millan O.F.M., curé de Veyre (Clermont-Ferrand).  
 Abbé R. Mottier, Paris.  
 Abbé Edouard Obernesser, Herrlisheim (Strasbourg).  
 Abbé Alexandre Paquay, curé de Oudler.  
 Abbé Jean Parisot, curé de Moulis (Bordeaux).  
 Abbé Jean-Marie Pelran, curé de Grande-Ennelle (Belgique).  
 Abbé Jean Parcherancier, aumônier, Dijon.  
 Abbé François Perrier, Feissons-sur-Isère (Chambéry).  
 Abbé Georges Picquenard, Laval.

R.P. José Possidentes, Campos (Brésil).  
 R.P. Pouchet C.S.Sp., Libreville (Gabon).  
 R.P. Jacques Quinet O.S.B., Abbaye de Maredsous (Belgique).  
 Abbé Jean-Baptiste Roche, curé de La Batie-Rolland (Valence et Dié).  
 Abbé Henri Roger, Fricourt (Amiens).  
 Abbé Germain Roux, curé de Saint-Etienne-de-Tulmont (Montauban).  
 R.P. Salvator, curé à Rome.  
 Abbé Santei, curé de Lespéron (Viviers).  
 R.P. Francisco Santa Cruz, Bahia, Madrid (Espagne).  
 R.P. Antonino Silli O.P., doct. en théologie, ex-prof. de l'Angélique de Rome,  
 ex-prov. des dominic. de la Province de Rome (Italie).  
 Abbé Henri Sockaël, curé de Cléty (Arras).  
 R.P. Othon Léodato de Souza, Campos (Brésil).  
 Chan. Henri Suchet d'Albufera, aumônier des Bénédictines de Fécamp (Rouen).  
 Abbé Philippe Sulmont, Amiens.  
 R.P. Paul Surmon O.P., Villemomble (Saint-Denis).  
 Chan. J. Tarseur de Lagrangemourey, Nice.  
 Abbé Pierre Thibeau, curé de Rebaïs (Meaux).  
 Chan. Marcel Thomas, aumônier du Carmel de Meaux.  
 Abbé Joseph Toussain, archiviste diocésain de Coutances.  
 Chan. José Luiz Villacq, Campos (Brésil).

\* Ont encore signé 125 prêtres dont les noms sont consignés dans les dossiers du prêtre-éditeur. Ces signatures peuvent être consultées chez lui; se renseigner auprès des diffuseurs.

\*  
 \*\*

#### Approbation d'un Cardinal :

« J'ai lu avec plaisir le Vade-Mecum du Catholique fidèle et j'applaudis volontiers aux vérités qu'il exprime.

Que Jésus bénisse votre mouvement de rénovation spirituelle dans la Foi des Pères, des Conciles œcuméniques et des documents des Successeurs de Saint Pierre sur la chaire infaillible de Rome... »

Città del Vaticano  
 † Antonio Cardinal BACCI.

#### Approbations d'Evêques :

« Bien volontiers, j'encourage les Prêtres signataires de ce Vade-Mecum dans le bon combat qu'ils mènent pour la préservation de la Foi catholique, de la Morale catholique et du Culte catholique qui en est l'expression et le fruit. Que Dieu bénisse leurs efforts ! »

† Marcel LEFEBVRE,  
 Arch. Tit. de Synnada.

« Je souhaite que le Vade-Mecum puisse confirmer les fidèles catholiques dans leur Fidélité à Jésus, à Pierre et à l'Eglise. Jésus, notre Seigneur, par votre Nom très saint, chassez tous les démons de la terre, refoulez-les en enfer; Vous seul, doux Jésus, régné sur nous et sur tout l'univers. »

† Adolphe MESSMER OFMC  
 Evêque d'Ambanja.

Ce document n'a été envoyé pour examen et signature qu'aux Prêtres amis.

Beaucoup de confrères approuvent expressément ce Vade-Mecum, mais ont dû s'abstenir de signer, par crainte de représailles ou de mesures vexatoires.

« Nous Vous saluons, O Reine, Mère de Miséricorde  
 Notre Vie, notre Douceur et notre Espérance.  
 Nous crions vers Vous, enfants d'Eve exilés.  
 Vers Vous nous soupignons,  
 Gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes.  
 O Vous, notre avocate,  
 Tournez vers nous vos regards miséricordieux,  
 Et Jésus, le fruit béni de vos entrailles,  
 Montrez-le nous après cet exil.  
 O clément, O pieuse, O douce Vierge Marie ! »

\*

Nous recommandons de diffuser ce Vade-Mecum au maximum, par correspondance, distribution aux portes des églises ou dans les boîtes aux lettres, exposition sur les présentoirs réservés aux journaux « catholiques ».

★

### Adressez-vous aux diffuseurs :

- Mme P. BUISSON  
5, rue Léon-Cognet, Paris-17<sup>e</sup>  
Tél.: 227-00-30 et permanence  
tous les jours de 14 h à 16 h
- M. J. TILLOY  
12, rue Mansard, 78 - Versailles  
Tél: 950-17-81
- Mlle E. MARAIS  
29, rue Saint-Léonard, 49 - Angers (M.-et-L.)  
C.C.P.: Mlle Marais 212-48 Nantes
- M. A. du CREST - La Chanderaie « Mère de Dieu brûlée »  
13 - Aix-en-Provence  
C.C.P.: M. du Crest 403-044 Marseille

Pour les chèques postaux adressés soit au Centre, soit aux adresses ci-contre, les libeller comme suit :

Abbé Coache,  
C.C.P. Paris 895-02.

Pour les chèques bancaires, mettre le nom du diffuseur.

★

### Quelques informations :

- Veuillez écrire bien lisiblement et préciser, pour les mandats et chèques postaux : « Vade-Mecum... Ceci est une commande (ou une offrande), ou : Paiement d'une commande déjà faite ».
  - Vous pouvez faire des commandes importantes; en principe ce document est gratuit, l'essentiel est d'aider les âmes ! Cependant, en librairie, le Vade-Mecum est affiché 0,50 F.
  - Nous faisons appel à votre grande générosité ! C'est un Prêtre qui supporte seul la charge considérable de ce Vade-Mecum. La 2<sup>e</sup> édition est encore très loin d'être réglée... Veuillez l'aider.
  - Les diffuseurs achemineront auprès du Prêtre qui porte la responsabilité de ce document le courrier qui serait plus personnel ou toucherait la doctrine.
- Les Prêtres qui désirent ajouter leur signature pour une 4<sup>e</sup> édition voudront bien écrire à l'un des diffuseurs, qui fera suivre.

Cité du Vatican, 20 avril 1969 :

« Même si, après le Concile, l'Eglise a permis, pour des raisons pastorales, l'emploi des langues vernaculaires dans la liturgie, elle n'a jamais cessé de recommander l'emploi du latin dans les rites sacrés et son enseignement à ceux qui se préparent au Sacerdoce. »

Extrait d'un discours de S.S. Paul VI